

Communiqué de presse

Montpellier, le 29 juin 2021

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé les comptes et la gestion de la communauté de communes Pyrénées catalanes (CCPC) (Pyrénées-Orientales)

Avec à peine 6 000 habitants, la CCPC présente un territoire de montagne caractérisé par des temps d'accès aux services courants supérieurs à 20 minutes. Elle a choisi de concentrer son effort d'investissement sur la petite enfance et le scolaire en regroupant son offre d'accueil sur deux sites principaux. L'exercice de cette nouvelle compétence aurait pu lui permettre de compter sur les compensations des communes-membres pour neutraliser les charges ainsi transférées mais elle a préféré mobiliser le levier fiscal et avoir recours à de nouveaux emprunts.

Ainsi, la situation financière de la CCPC se caractérise par la difficulté pour la collectivité à pouvoir dégager un autofinancement suffisant et à maîtriser une capacité de désendettement qui se dégrade fortement en 2019. La qualité et la fiabilité comptables sont des enjeux majeurs ainsi que la maîtrise de ses dépenses de personnel.

Dans un tel contexte, la CCPC ne pourra faire l'économie d'une réflexion sur les priorités de ses investissements, estimés à plus de 15 M€ en opérations nouvelles. La formalisation d'un projet de développement et d'un pacte financier et fiscal de solidarité serait de nature à renforcer sa capacité à apprécier leur soutenabilité financière et leur impact sur l'équilibre d'ensemble, dans une approche pluriannuelle.

Contact presse : Didier Gory

Didier.gory@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 67 20 73 28 ■  @crococcitanie